



Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale



Sommaire

Édito	3
Les structures d'animation de la vie sociale	4
Portrait des centres sociaux	6
Portrait des espaces de vie sociale	7
Une action multigénérationnelle au plus près des besoins des habitants	8
Des thématiques d'actions à chaque étape de la vie	9
Un bénévolat précieux	10
Des équipes salariées au service d'un projet social de territoire	11
Ancrage local et appui aux habitants	12
Accès aux droits et aller-vers	13
Chiffres clés des centres sociaux	14
Le réseau des centres sociaux	17
Chiffres clés des espaces de vie sociale	18
Le réseau des espaces de vie sociale	21
Focus	
Les modes de contractualisation avec les partenaires institutionnels	22
Projet de territoire et CTG	24
Les problématiques RH	25
Le temps alloué à la recherche et au suivi des financements	26
Perspectives et impacts futurs	27

PROJET



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

Édito

L'Animation de la vie sociale : à l'aube d'une refonte majeure pour renforcer la cohésion sociale.

L'Observatoire Senacs, fruit d'un dialogue permanent et d'une coopération active entre la Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf) et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), constitue un espace d'échange et de réflexion partagé sur l'impact des centres sociaux et des espaces de vie sociale. Grâce à cette dynamique de co-construction, Senacs permet non seulement d'évaluer les évolutions du réseau, mais aussi de croiser les regards entre acteurs locaux et institutionnels pour mieux comprendre les réalités du terrain et adapter les stratégies d'accompagnement. Ces structures, essentielles à la vie locale, offrent des espaces d'expression et d'engagement citoyen, en réponse aux besoins croissants des habitants.

Cette nouvelle édition de Senacs met en lumière les réalités contrastées auxquelles font face ces structures dans un contexte social et économique de plus en plus exigeant. Elle explore les relations partenariales, les impacts des difficultés sur les équipes et le renouvellement des projets, ainsi que les contraintes administratives et financières. Elle éclaire également, grâce à des données détaillées, les défis rencontrés en matière de recrutement, de gestion budgétaire et de charge administrative.

Avec la refonte de la circulaire AVS, engagée fin 2024, la CNAF et ses partenaires, dont la FCSF, entendent renforcer les fondements de l'animation de la vie sociale. Douze ans

après une étape marquante qui a vu l'émergence de l'Observatoire Senacs et la reconnaissance du terme « Espace de Vie Sociale » pour agréer des projets d'animation locale en complément des projets de centres sociaux, l'objectif est de maintenir et dynamiser cette mission de proximité, tout en s'adaptant aux réalités actuelles. Cette démarche repose sur l'engagement des Caf, des centres sociaux et des espaces de vie sociale à construire ensemble des solutions durables en réponse aux enjeux de cohésion sociale. Nous avons aujourd'hui l'occasion de porter notre engagement politique partagé sur les fondamentaux de cette politique territoriale majeure.

La convention d'objectifs et de gestion 2023-2027 entre l'État et la Cnaf constitue un levier stratégique pour structurer et développer ces actions. Elle traduit une volonté commune de soutenir fortement les acteurs de la vie sociale et de garantir un service de qualité pour les habitants. Ce réseau, en constante évolution, couvre des territoires prioritaires et répond aux enjeux sociaux, tout en permettant aux habitants d'être pleinement impliqués dans la conception et la mise en œuvre des projets.

Ensemble, continuons à valoriser l'engagement local, à encourager les initiatives citoyennes et à offrir des espaces où solidarité et participation sont au cœur de chaque projet.

La Caisse nationale des Allocations Familiales (Cnaf)
et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France

Les structures d'animation de la vie sociale



2 390

centres sociaux
agrés par la Caf

→ 89% ont répondu à l'enquête Senacs



1 690

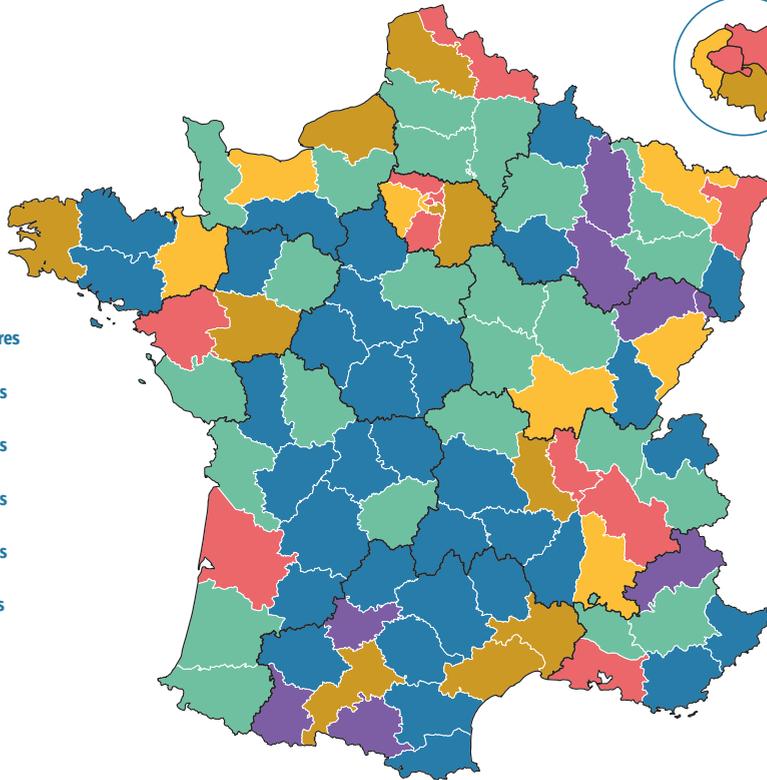
espaces de vie sociale
agrés par la Caf

→ 81% ont répondu à l'enquête Senacs

Nombre de structures par département en 2024



- Moins de 15 structures
- De 15 à 29 structures
- De 30 à 44 structures
- De 45 à 59 structures
- De 60 à 74 structures
- 75 structures et plus



Les structures d'animation de la vie sociale



1 structure agréée

COUVRE UN TERRITOIRE DE

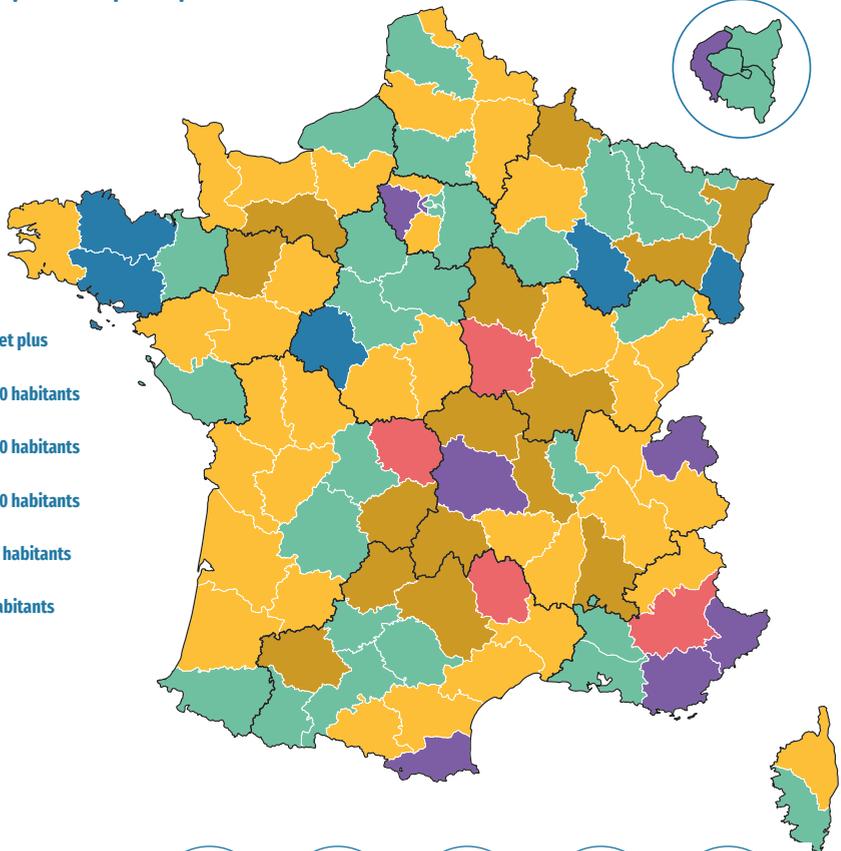
16 500 habitants

EN MOYENNE

Population par structure* pour chaque département en 2024



-  → 30 000 habitants et plus
-  → De 24 000 à 30 000 habitants
-  → De 18 000 à 24 000 habitants
-  → De 12 000 à 18 000 habitants
-  → De 6 000 à 12 000 habitants
-  → Moins de 6 000 habitants



*La population de chaque département, issue du recensement mené par l'Insee, est divisée par le nombre de structures (entres sociaux et EVS confondus), hors centre social « gens du voyage ».

Portrait des centres sociaux

Mode de gestion :



Profil du territoire d'intervention :



Géographie prioritaire :

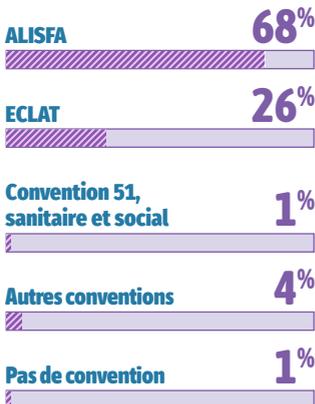
- **45%** situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)
- **8%** situés sur une zone de revitalisation rurale (ZRR)
- **11%** sur un territoire de « veille active »

71% des centres sociaux sont adhérents à la Fédération des centres sociaux

Taille du territoire d'intervention :



Convention collective des centres sociaux associatifs :



Amplitude horaire d'ouverture :

51 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne



37 heures

d'ouverture hebdomadaire de l'accueil en moyenne



Portrait des espaces de vie sociale

Mode de gestion :

90% en gestion **associative**

10% en gestion **collectivité locale**



Profil du territoire d'intervention :



44% à dominante **urbaine**

56% à dominante **rurale**

Géographie prioritaire :

- **22%** situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)
- **17%** situés sur une zone de revitalisation rurale (ZRR)
- **5%** sur un territoire de « veille active »

Taille du territoire d'intervention :

- 25%** → sur un quartier
- 12%** → sur plusieurs quartiers
- 23%** → sur une commune
- 20%** → sur plusieurs communes
- 20%** → sur une ou plusieurs intercommunalités

Convention collective des EVS associatifs avec salariés :

ALISFA **14%**

ECLAT **51%**

Convention 51, sanitaire et social **1%**

Autres conventions **18%**

Pas de convention **16%**

Amplitude horaire d'ouverture :

36 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne



26 heures

d'ouverture hebdomadaire de l'accueil en moyenne



Une action multigénérationnelle au plus près des besoins des habitants

Les centres sociaux et espaces de vie sociale s'adressent à tous les âges de la vie. Ils font émerger des actions en réponse aux questions sociales et aux besoins repérés et exprimés sur le territoire.

Les centres sociaux

5,75 millions

de personnes concernées par l'action des centres sociaux



2,64 millions

→ habitants participant aux actions, projets et services

2,45 millions

→ habitants participant aux évènements portés par les structures

0,66 million

→ usagers des partenaires hébergés

Les espaces de vie sociale

1,83 million

de personnes concernées par l'action des EVS



830 000

→ habitants participant aux actions, projets et services

890 000

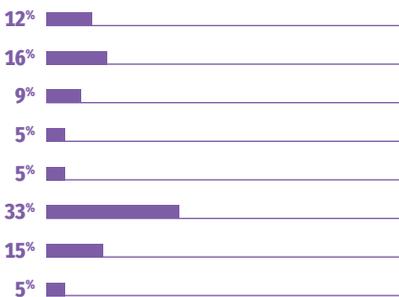
→ habitants participant aux évènements portés par les structures

110 000

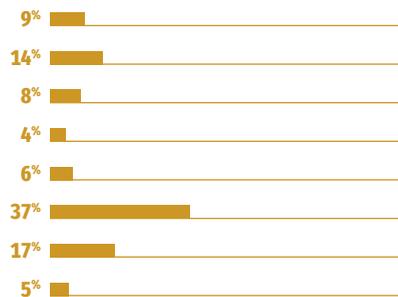
→ usagers des partenaires hébergés

Répartition des publics par classe d'âge

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale



Petite enfance (0-6 ans)

Enfance (7-10 ans)

Pré-ados (11-14 ans)

Ados (15-17 ans)

Jeunes (18-25 ans)

Adultes (26-59 ans)

Jeunes retraités (60-74 ans)

Séniors (75 ans et plus)



Comparativement à l'ensemble de la population française, les enfants de moins 15 ans sont surreprésentés dans le public des structures (37% pour les centres sociaux, 31% pour les EVS, 17% dans la population française).

Des thématiques d'actions à chaque étape de la vie

Chaque structure de l'animation de la vie sociale porte un projet social centré sur la réponse aux besoins locaux repérés lors du diagnostic de territoire. Pour autant, la particularité de l'action menée par chaque structure ne réside pas tant dans les thématiques d'actions, qui sont pour beaucoup partagées, mais par la méthode adoptée pour y répondre, fruit d'une construction partagée entre professionnels, bénévoles et habitants du territoire. De fait, on peut mettre en exergue un nombre important de thématiques partagées.

+ de 90%



des centres sociaux portent **des actions** sur les thématiques suivantes :

- Parentalité
- Accès aux loisirs
- Accès à la culture
- Citoyenneté et cohésion sociale
- Numérique
- Accès aux droits
- Lutte contre l'isolement

+ de 80%



des centres sociaux portent **des actions** sur les thématiques suivantes :

- Éducation
- Accès aux vacances
- Accès aux soins / Prévention santé
- Écologie et environnement
- Accès aux sports
- Solidarités

+ de 50%



des centres sociaux portent **des actions** sur les thématiques suivantes :

- Lutte contre les discriminations
- Insertion pro. et accès à l'emploi
- Lutte contre l'exclusion
- Apprentissage du français
- Mobilité / transport
- Lutte contre l'illettrisme

+ de 40%



des centres sociaux portent **des actions** sur les thématiques suivantes :

- Solidarité alimentaire
- Économie sociale et solidaire
- Logement / habitat
- Handicap (action dédiée)

Un bénévolat précieux

L'animation de la vie sociale constitue un vivier d'engagement citoyen avec près de 200 000 bénévoles impliqués au quotidien dans les structures.

Les centres sociaux

128 300

bénévoles impliqués pour les centres sociaux



53 540

bénévoles d'activités régulières

47 950

bénévoles d'activités ponctuels

28 770

bénévoles dans les instances de **gouvernance et de pilotage**



5,3 millions d'heures

de bénévolat réalisées en 2023 → **3 330 ETP**

54

bénévoles en moyenne par centre social

2 240

heures de bénévolat en moyenne → **1,4 ETP**

Les espaces de vie sociale

69 600

bénévoles impliqués pour les EVS



28 090

bénévoles d'activités régulières

28 450

bénévoles d'activités ponctuels

15 990

bénévoles dans les instances de **gouvernance et de pilotage**



2,9 millions d'heures

de bénévolat réalisées en 2023 → **1 830 ETP**

41

bénévoles en moyenne par EVS

1 740

heures de bénévolat en moyenne → **1,1 ETP**

Profil des bénévoles (centres sociaux et EVS)

30% hommes

femmes **70%**



6% Moins de 25 ans

40% De 26 à 59 ans

54% 60 ans et plus



54% des centres sociaux

ont formé des bénévoles en 2023, sur des sujets comme la **gouvernance** du centre social, l'**apprentissage du français**, l'**accompagnement à la scolarité**, la **laïcité**, les **premiers secours**, l'**aller-vers**, etc.



Comparativement à l'ensemble de la population, les personnes de plus de 60 ans et les femmes sont surreprésentées dans les bénévoles des structures (28% de +60 ans dans la population française).

Des équipes salariées au service d'un projet social de territoire

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont des acteurs économiques importants à l'échelle locale ; ils participent à la dynamique d'emploi des territoires.

Les centres sociaux



61 870

salariés

→ 29 360 ETP

16 900

stagiaires

1 460

services civiques

25,9

salariés en moyenne

→ 12,3 ETP



50%

des salariés disposent d'un contrat type CDI

→ Ils représentent 75% des ETP

41%

des centres sociaux ont un ou plusieurs salariés avec un financement FONJEP (État).

96%

des centres sociaux disposent d'un référent famille.

62%

des centres sociaux disposent d'un référent jeunesse.

88%

des centres sociaux ont un ou plusieurs salariés qui ont suivi une formation en 2023.

→ 2 940 salariés ont reçu une formation qualifiante.

→ 13 010 salariés ont reçu une formation non qualifiante.

Les espaces de vie sociale



9 520

salariés

→ 4 920 ETP

3 520

stagiaires

840

services civiques

5,6

salariés en moyenne

→ 2,9 ETP



62%

des salariés disposent d'un contrat type CDI

→ Ils représentent 73% des ETP

92%

des EVS disposent d'au moins 1 salarié.



Ancrage local et appui aux habitants

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans les enjeux locaux. Ils favorisent et accompagnent des dynamiques collectives et des partenariats et soutiennent la capacité à agir des habitants.

Évènements locaux

34 000

évènements portés par les structures



+ de 16 000

évènements accompagnés par les structures



Plus d'1 évènement par mois porté ou accompagné par chaque structure.



Initiatives d'habitants

84%

des centres sociaux

&

72%

des EVS

ont accompagné des initiatives d'habitants ou de collectifs d'habitants.



15 370

initiatives soutenues

74 700

personnes impliquées dans le développement et la réalisation de ces initiatives sur des projets comme :

- Jardin collectif / partagé
- Repas partagé / de quartier
- Création d'activités
- Repair Café
- Projet solidaire
- Bourse aux jouets
- Concert

ZOOM

Centres sociaux

L'accompagnement à la création d'associations et d'entreprises :

863

associations

102

entreprises

émanent ou sont nées de l'accompagnement d'un centre social en 2023.



L'accueil des associations locales :

43 200

associations dans les centres sociaux



55%

→ sur une fonction service (photocopie, prêt de salles...)

16%

→ pour un appui ressources (aide au projet, formation...)

29%

→ pour un partenariat (l'association développe une activité intégrée au centre social)



Accès aux droits et aller-vers

L'accès aux droits

92%

des centres sociaux disposent de moyens humains ou matériels en matière d'**accès aux droits**



1 358 000

personnes accompagnées pour des questions d'accès aux droits en 2023

→ **620** personnes en moyenne par structure

77%

des centres sociaux ont intégré cette thématique à un axe ou une orientation de leur projet social



Détails des moyens en matière d'**accès aux droits** pour les centres sociaux concernés :

- 81%** → Poste informatique en accès libre et/ou accompagné
- 76%** → Référénts de l'accueil (*bénévoles ou salariés*)
- 51%** → Permanences administratives et juridiques
- 48%** → Conseiller numérique
- 33%** → Permanence d'écrivain public
- 30%** → Point d'accès aux droits
- 21%** → Point relais Caf
- 16%** → France Services

L'aller-vers

98%

des centres sociaux proposent des actions hors les murs

1 394 000

personnes concernées par ces actions en 2023

→ **près de 600** personnes en moyenne

65%

du temps réalisé dans l'espace public

9,5 heures

par semaine sont réalisées par les centres sociaux concernés

90%

des EVS proposent des actions hors les murs

404 000

personnes concernées par ces actions en 2023

→ **270** personnes en moyenne par structure

62%

du temps réalisé dans l'espace public

7,1 heures

par semaine sont réalisées par les EVS concernés



Détails des actions **d'aller-vers**: (centres sociaux et espaces de vie sociale)

- 93%** → Évènements (fête de quartier...)
- 77%** → Animation de rue / de proximité (sortie d'école...)
- 61%** → Animation chez un partenaire (établissement scolaire...)
- 25%** → Animation de débat dans l'espace public (porteur de parole...)
- 21%** → Permanence chez un partenaire (Frances Services, CCAS...)
- 19%** → Maraude et porte-à-porte
- 19%** → Médiateur



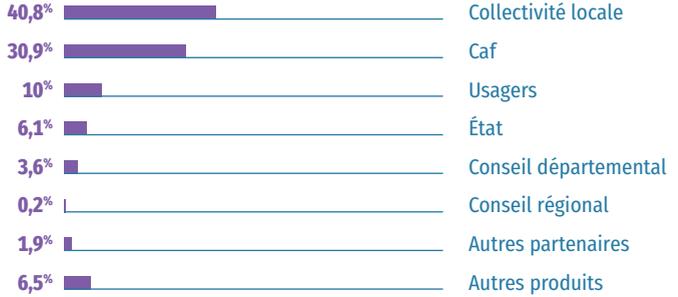
Chiffres clés des centres sociaux

1,66 milliard €
budget total

697 200 €
budget moyen

68%
du budget consacré à la masse salariale en moyenne

Répartition des produits par financeur :



Répartition des centres sociaux par budget :



RÉPARTITION PAR BUDGET EN DÉTAIL

BUDGET INFÉRIEUR À 250K€



66%
→ en gestion
collectivité locale

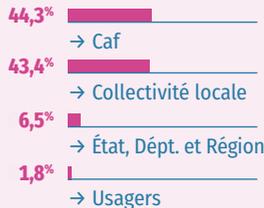
54%
→ interviennent sur **une**
ou plusieurs communes

42 heures
d'ouverture
hebdomadaire



196 000 € de budget
75%
→ du budget consacré
à la masse salariale

Principaux financements



(en moyenne par structure)

6,2 salariés
→ 4,1 ETP
→ 72% des postes en CDI
→ 3,8 stagiaires et services civiques

876 personnes participent aux projets, actions et services des structures

927 habitants participent aux événements ou aux actions des partenaires hébergés

1 290 heures de bénévolat
→ 32 bénévoles d'activités
→ 10 bénévoles dans les instances

Chiffres clés des centres sociaux

RÉPARTITION PAR BUDGET EN DÉTAIL

BUDGET COMPRIS ENTRE 250K€ ET 500K€



56%

→ en gestion
collectivité locale

58%

→ interviennent sur **un ou plusieurs quartiers**

46 heures
d'ouverture
hebdomadaire



380 100€ de budget

71%

→ du budget consacré
à la **masse salariale**

Principaux financements

47,1%

→ Collectivité locale

33,9%

→ Caf

8,7%

→ État, Dépt. et Région

4,3%

→ Usagers



(en moyenne par structure)

11,1
salariés

→ 7 ETP

→ **65%** des postes en CDI

→ **4,8** stagiaires et services civiques

839 personnes participent aux projets,
actions et **services** des structures

1 051 habitants participent aux **événements**
ou aux **actions des partenaires** hébergés

1 540 heures de **bénévolat**

→ **34** bénévoles
d'activités

→ **10** bénévoles
dans les instances

RÉPARTITION PAR BUDGET EN DÉTAIL

BUDGET COMPRIS ENTRE 500K€ ET 750K€



68%

→ en gestion
associative

63%

→ interviennent sur **un ou plusieurs quartiers**

51 heures
d'ouverture
hebdomadaire



613 400€ de budget

68%

→ du budget consacré
à la **masse salariale**

Principaux financements

42,4%

→ Collectivité locale

30%

→ Caf

11,4%

→ État, Dépt. et Région

8,1%

→ Usagers



(en moyenne par structure)

20,8
salariés

→ **10,3** ETP

→ **51%** des postes en CDI

→ **7,8** stagiaires et services civiques

1 013 personnes participent aux projets,
actions et **services** des structures

1 327 habitants participent aux **événements**
ou aux **actions des partenaires** hébergés

2 290 heures de **bénévolat**

→ **42** bénévoles
d'activités

→ **12** bénévoles
dans les instances

Chiffres clés des centres sociaux

RÉPARTITION PAR BUDGET EN DÉTAIL

BUDGET COMPRIS ENTRE 750K€ ET 1M€



80%

→ en gestion associative

60%

→ interviennent sur un ou plusieurs quartiers

55 heures
d'ouverture hebdomadaire

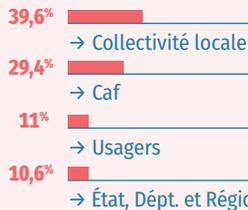


861 600€ de budget

67%

→ du budget consacré à la masse salariale

Principaux financements



(en moyenne par structure)

32

salariés

→ 15 ETP

→ 47% des postes en CDI

→ 9,6 stagiaires et services civiques

1 308 personnes participent aux projets, actions et services des structures

1 376 habitants participent aux évènements ou aux actions des partenaires hébergés

3 000 heures de bénévolat
→ 50 bénévoles d'activités
→ 14 bénévoles dans les instances

RÉPARTITION PAR BUDGET EN DÉTAIL

BUDGET SUPÉRIEUR À 1M€



90%

→ en gestion associative

59%

→ interviennent sur un ou plusieurs quartiers

58 heures
d'ouverture hebdomadaire

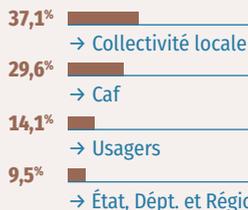


1 430 300€ de budget

67%

→ du budget consacré à la masse salariale

Principaux financements



(en moyenne par structure)

63,6

salariés

→ 25,4 ETP

→ 45% des postes en CDI

→ 12,3 stagiaires et services civiques

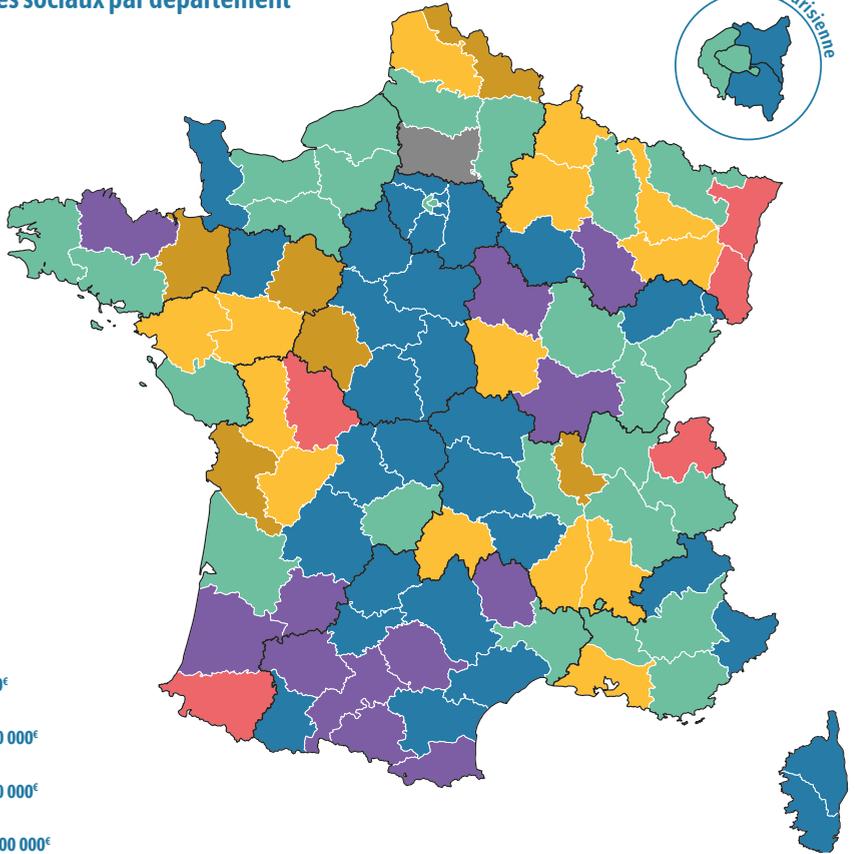
1 587 personnes participent aux projets, actions et services des structures

1 802 habitants participent aux évènements ou aux actions des partenaires hébergés

3 110 heures de bénévolat
→ 58 bénévoles d'activités
→ 15 bénévoles dans les instances

Le réseau des centres sociaux

Budget moyen des centres sociaux par département



Données issues de l'enquête Senacs 2024

Chiffres clés des espaces de vie sociale

192 millions €
budget total

113 500 €
budget moyen

57%
du budget consacré à la masse salariale en moyenne

Répartition des produits par financeurs :



Répartition des centres sociaux par budget :



RÉPARTITION PAR BUDGET EN DÉTAIL

BUDGET INFÉRIEUR À 50K€



71%

→ en territoire à dominante rurale

21%

→ situés en ZRR

26 heures
d'ouverture hebdomadaire

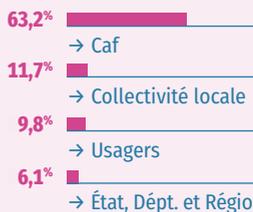


35 300€ de budget

49%

→ du budget consacré à la masse salariale

Principaux financements



(en moyenne par structure)

3 salariés

→ 1,5 ETP
→ 68% des postes en CDI
→ 1,3 stagiaire et service civique

237 personnes participent aux projets, actions et services des structures

340 habitants participent aux événements ou aux actions des partenaires hébergés

1 260 heures de bénévolat

→ 26 bénévoles d'activités
→ 8 bénévoles dans les instances

Chiffres clés des EVS

RÉPARTITION PAR BUDGET EN DÉTAIL

BUDGET COMPRIS ENTRE 50K ET 100K€



64%

→ en territoire à dominante rurale

23%

→ situés en ZRR

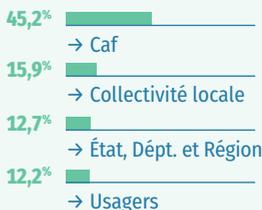
35 heures d'ouverture hebdomadaire



72 200€ de budget

54% → du budget consacré à la masse salariale

Principaux financements



(en moyenne par structure)

4 salariés

→ 1,9 ETP
→ 70% des postes en CDI
→ 1,6 stagiaires et services civiques

402 personnes participent aux projets, actions et services des structures

549 habitants participent aux événements ou aux actions des partenaires hébergés

1 640 heures de bénévolat

→ 34 bénévoles d'activités → 10 bénévoles dans les instances

RÉPARTITION PAR BUDGET EN DÉTAIL

BUDGET COMPRIS ENTRE 100K ET 150K€



51%

→ en territoire à dominante urbaine

25%

→ situés en QPV

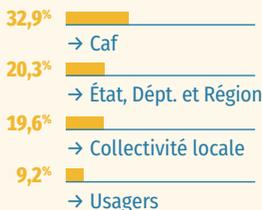
40 heures d'ouverture hebdomadaire



121 900€ de budget

60% → du budget consacré à la masse salariale

Principaux financements



(en moyenne par structure)

5,6 salariés

→ 3 ETP
→ 66% des postes en CDI
→ 2,8 stagiaires et services civiques

602 personnes participent aux projets, actions et services des structures

662 habitants participent aux événements ou aux actions des partenaires hébergés

1 790 heures de bénévolat

→ 35 bénévoles d'activités → 10 bénévoles dans les instances

Chiffres clés des espaces de vie sociale

RÉPARTITION PAR BUDGET EN DÉTAIL

BUDGET COMPRIS ENTRE 150K ET 200K€



54%

→ en territoire à dominante urbaine

35%

→ situés en QPV

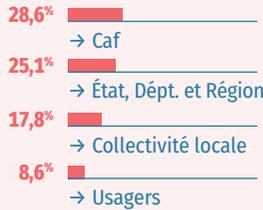
39 heures
d'ouverture hebdomadaire



170 800€ de budget

62%
→ du budget consacré à la masse salariale

Principaux financements



(en moyenne par structure)

6,1 salariés

→ 3,7 ETP
→ 61% des postes en CDI
→ 4,4 stagiaires et services civiques

805 personnes participent aux projets, actions et services des structures

736 habitants participent aux événements ou aux actions des partenaires hébergés

2 100 heures de bénévolat
→ 32 bénévoles d'activités
→ 10 bénévoles dans les instances

RÉPARTITION PAR BUDGET EN DÉTAIL

BUDGET SUPÉRIEUR À 200K€



62%

→ en territoire à dominante urbaine

48%

→ situés en QPV

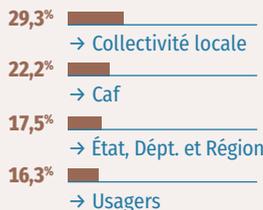
48 heures
d'ouverture hebdomadaire



346 500€ de budget

60%
→ du budget consacré à la masse salariale

Principaux financements



(en moyenne par structure)

14 salariés

→ 7,1 ETP
→ 52% des postes en CDI
→ 5,9 stagiaires et services civiques

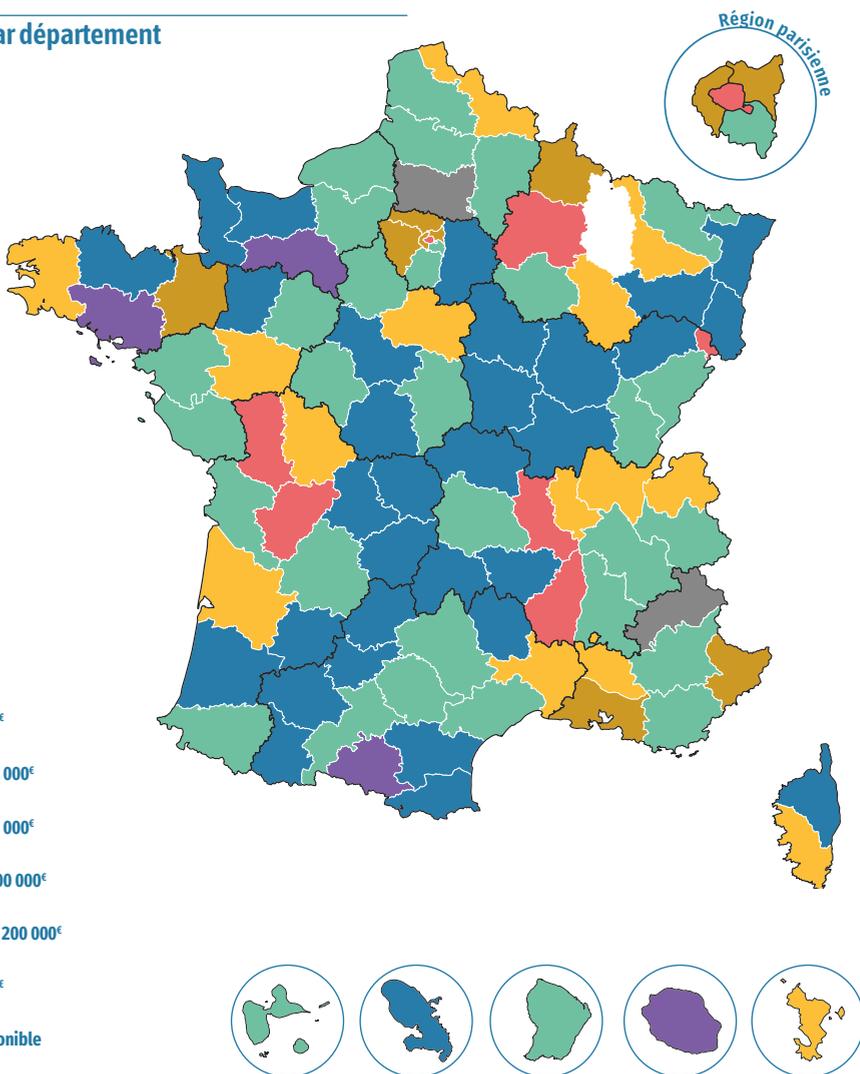
905 personnes participent aux projets, actions et services des structures

1 093 habitants participent aux événements ou aux actions des partenaires hébergés

2 740 heures de bénévolat
→ 46 bénévoles d'activités
→ 11 bénévoles dans les instances

Le réseau des espaces de vie sociale

Budget moyen des EVS par département



Données issues de l'enquête Senacs 2024

Les modes de contractualisation avec les partenaires institutionnels

Pour mettre en œuvre leurs projets sociaux sur les territoires, les structures d'animation de la vie sociale sont reconnues et financées par une diversité d'acteurs institutionnels et territoriaux. Un des principaux facteurs de la stabilité de leur modèle économique tient dans leur capacité à contractualiser de façon durable avec ces institutions (conventions annuelles ou pluriannuelles d'objectifs et de moyens bipartites ou multipartites). En parallèle, l'action locale et les besoins des habitants impliquent de la flexibilité et le recours à des modes de contractualisation plus ponctuels, comme les demandes de subventions exceptionnelles ou les appels à projets.

Modes de contractualisation avec les partenaires institutionnels pour les centres sociaux



	54%	36%	46%	15%	8%
→ Commune	Convention pluri-annuelle d'objectifs et de moyens	Convention annuelle	Demandes de subventions	Appels à projets / marchés publics	Aucun lien de ce type
→ Intercommunalité	16%	16%	28%	15%	44%
→ Caf	87%*	26%	48%	26%	0%
→ Département	20%	32%	45%	25%	18%
→ Région	3%	6%	23%	17%	61%
→ État	21%	24%	47%	30%	19%
→ CARSAT-CNAV	11%	10%	17%	15%	58%
→ MSA	9%	11%	13%	8%	70%



*L'agrément centre social prend la plupart du temps la forme d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, mais peut dans certains cas spécifiques prendre la forme d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens. En complément de l'agrément, des conventions annuelles sur des activités spécifiques existent entre Caf et centres sociaux.

66% des centres sociaux associatifs ont une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec la collectivité locale de référence (35% des EVS). Pourcentage en hausse avec la taille de la structure.

Les structures gérées par des collectivités locales contractualisent 2 fois moins avec les autres partenaires institutionnels (État, Région, Département, MSA, CARSAT) et sont plus isolées du point de vue partenarial.

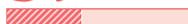
Les modes de contractualisation avec les partenaires institutionnels

L'enjeu du pilotage

Le financement du pilotage des structures est un enjeu important, il acte le principe d'un soutien à l'ingénierie de projet, indispensable pour concevoir et coordonner des actions adaptées aux besoins des territoires, tout en garantissant un accueil inconditionnel à tous les habitants. La prestation de service Animation Globale et Coordination (AGC) de la Caf contribue à cet objectif en soutenant cette fonction essentielle.



39%



des centres sociaux associatifs ont un partenariat formalisé pour un financement spécifique sur le pilotage avec la collectivité locale de référence.



Pour répondre aux enjeux locaux et renforcer l'impact des structures, cette ingénierie de projet doit être pleinement reconnue et cofinancée par les principaux partenaires.

Les instances pluripartenariales

72%



des centres sociaux

64%



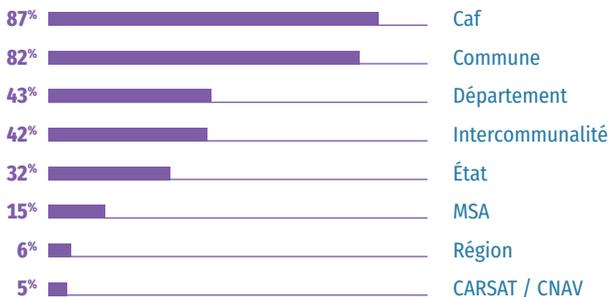
des EVS



Ces instances régulières offrent un lieu d'échange, de remontée de problématiques et de partage des projets en cours qui facilitent le suivi global et le dialogue autour du modèle socioéconomique de la structure.

disposent d'une **instance pluripartenariale**, à minima annuelle, centrée sur le suivi et le financement du projet social.

Les partenaires de ces instances pour les structures concernées :



Projet de territoire et CTG

Les conventions territoriales globales sont devenues le cadre d'échange et de contractualisation privilégié en matière d'action sociale au sens large pour les intercommunalités et leurs partenaires institutionnels. Cela inclut la réalisation d'un diagnostic de territoire à l'échelon intercommunal, voire communal en fonction de l'organisation des compétences et des bassins de vie.

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont des acteurs clés pour contribuer à la connaissance des territoires, des populations et des différents acteurs locaux, pour saisir les enjeux et problématiques au plan local, et pour mobiliser et impliquer les habitants dans des réponses adaptées aux besoins.

82%

des centres sociaux



52%

des EVS



sont inclus dans les **démarches CTG locales**.

Les structures, notamment les centres sociaux, mobilisent **leurs compétences en matière d'ingénierie** pour porter des projets et actions concourant au projet de territoire, via les CTG.

16%



des centres sociaux ont un rôle reconnu d'accompagnement, d'appui à l'animation ou à l'ingénierie en lien aux démarches CTG.

9%



des centres sociaux sont chefs de file ou porteurs sur un des volets de la CTG.

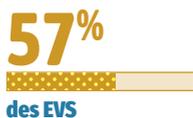
Les problématiques RH

Les centres sociaux et espaces de vie sociale, comme d'autres, connaissent des problématiques d'attractivité des métiers, avec une tension accrue ces dernières années (55% des structures disposant d'une convention collective Alisfa déclarent rencontrer des difficultés à recruter et 25% disent même avoir déjà renoncé à des projets de recrutement en anticipant des freins trop importants*).



ont connu des **départs de salariés** durant les deux dernières années.

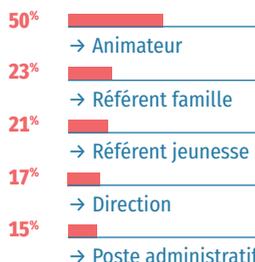
→ Ces départs sont liés à une réorientation professionnelle dans **plus d'un cas sur deux**.



ont connu des **vacances de postes** en 2023.



Détails des postes ayant connu des vacances (centres sociaux concernés) :



Quelques faits marquants issus de l'analyse par profil des centres sociaux :

→ Les centres sociaux disposant **d'un budget supérieur à 750K€** sont davantage sujets aux vacances de poste, mais uniquement sur les fonctions animateur, référent jeunesse, administratif (durées de vacance assez courtes). À l'inverse, elles sont moins concernées sur les postes de direction et de référent famille (mais avec des vacances plus longues).

→ **Les centres sociaux municipaux et associatifs** sont touchés de façon assez similaire par les vacances de poste. Mais ils sont inégaux sur les moyens pour pallier les absences : les structures associatives font régulièrement appel à des prestataires, quand les structures municipales utilisent presque exclusivement la réorganisation de l'équipe en interne.

→ **27% des centres sociaux** disposant d'un EAJE ont connu une ou plusieurs vacances de poste en 2023 sur leur personnel petite enfance. Bien que la réorganisation en interne (70% des cas) et/ou le recrutement d'un prestataire (27% des cas) aient permis dans la majorité des cas de préserver l'activité, 23% ont dû supprimer une partie de leur activité.

*Source : Panorama thématique 2021, Les métiers en tension, Observatoire Alisfa

Le temps alloué à la recherche et au suivi des financements

L'augmentation des besoins en financement, dans un contexte inflationniste et de tension sur les finances des collectivités locales, a entraîné des évolutions du modèle socioéconomique des centres sociaux. Avec des effets directs pour les directions des structures, dont le métier évolue.

85%



des directions

ont vu le temps consacré au suivi des demandes de subventions augmenter.

Ces évolutions entraînent des changements profonds dans le rôle des directions, désormais plus centrées sur la partie gestion RH et financière que sur le développement de projets et le contact direct avec les habitants.

67%



des directions

voient se multiplier les sollicitations pour des temps partenariaux externes.

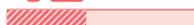
67%



des directions

indiquent avoir moins de contact qu'auparavant avec les habitants

41%



du temps travaillé

(des directions des centres sociaux) est en moyenne consacrée aux tâches administratives de recherche et suivi des financements.

51%



des directions

indiquent avoir moins de contact qu'auparavant avec les équipes



→ Les structures associatives consacrent plus de temps à cette recherche (47%) que celles gérées par des collectivités locales (31%).

→ Le temps consacré est corrélé à la taille du budget mais plafonne autour de 45% pour les plus grosses structures, qui répartissent plus facilement la charge sur plusieurs postes.

35%



des directions

indiquent que ces changements entraînent une perte de sens vis-à-vis de leur métier.

Perspectives et impacts futurs

Dans un contexte économique d'inflation, de renégociation des grilles salariales de certaines conventions collectives et plus globalement de tensions sur les finances des collectivités locales.

70%



des centres sociaux

40%



des EVS

envisagent de **modifier** une partie de **leur activité**.

Modifications envisagées :

28%

→ des centres sociaux envisagent d'**augmenter les participations** demandées aux adhérents, 38% chez les centres sociaux associatifs.



27%

→ envisagent de **réduire** et/ou 14% d'arrêter une **activité** (*accueil de loisirs, actions jeunesse, périscolaires et extrascolaires, actions culturelles, actions séniors...*)



11%

→ des centres sociaux associatifs envisagent de **licencier** un ou plusieurs membres de l'équipe.



Ce contexte impacte également les liens avec les autres acteurs du territoire.

Les structures observent notamment :

→ des diminutions des dynamiques d'animation de territoire.

41%



→ des centres sociaux

→ des mises en concurrence entre acteurs locaux

37%



→ des centres sociaux associatifs

→ des départs de bénévoles administrateurs

20%



→ des centres sociaux associatifs



Pour autant, **31% des centres sociaux et 26% des EVS** indiquent que ce contexte leur donne l'opportunité de **créer ou de renforcer de nouveaux partenariats**.

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

→ *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France –

FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône

→ *Élisabeth Caron, Éva Bernard et Gaëlle Buisset*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux –

AURACS → *Fabrice Gout*Coordinateur national → *Alexis Gruyer*Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard***PROJET SENACS**

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :

→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS



Nous contacter :
animation.senacs@gmail.com



PROJET → édition 2024



Système d'Échanges National des Centres Sociaux



→ www.senacs.fr